



TOTAL S.A.

Déclaration au titre de l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote exerçables en Assemblée Générale
30 septembre 2019	2 666 990 510	2 759 830 360

Le nombre total des droits de vote attachés à ces 2 666 990 510 actions s'élève à 2 828 896 690 droits de vote (dénommés « droits de vote théoriques »), s'il est tenu compte :

- de 69 066 330 droits de vote correspondant aux 69 066 330 actions détenues par TOTAL S.A. privées de droits de vote en vertu des articles L. 225-111 et L. 225-210 du Code de commerce.
-